

Formulaire Accréditation Presse



un piano
sous les arbres

Pour toute demande d'accréditation presse, merci de remplir **le formulaire** ci-dessous.

■ Accréditations à retourner au service Communication :
communication2@ville-lunelviel.fr ou par fax au + 33 (0)4 67 83 46 80 **avant le 21 août 2017**

L'accréditation presse permet l'accès à tous les spectacles du festival
(dans la limite des places disponibles)

■ Mode d'emploi de l'accréditation

1 place par accréditation et par séance. Sur présentation de votre accréditation à l'accueil du Festival, vous pourrez assister gratuitement aux spectacles que vous aurez choisis.

■ Points Billetterie

-> Accueil du Festival (121 avenue du Parc, 34400 Lunel-Viel)

A partir du **24 août** : Festival **Un piano sous les arbres** (121 avenue du Parc, 34400 Lunel-Viel)

Plus d'infos : unpianosouslesarbres.com

Contacts Service Communication 2016

Coralie Christen

Responsable communication

communication@ville-lunelviel.fr

Hélène Fernandez

Journaliste

communication2@ville-lunelviel.fr

Mairie de Lunel-Viel - 121 avenue du Parc 34400 Lunel-Viel
Tél : 04 67 83 46 83 / Fax : 04 67 83 46 80 - www.ville-lunelviel.fr

TITULAIRE DE L'ACCREDITATION : M. Mme. Mlle.

Nom & Prénom :

Fonction : Journaliste JRI Photographe Autre

Mobile :

Email :

INFORMATIONS SUR VOTRE MEDIA PRINCIPAL

NOM DU MEDIA :

.....

Support : TV Radio Presse écrite Blog

Presse Internet Photo Partenaire Presse

INFORMATION SUR LA DIFFUSION : (*audience, nb de visiteurs, tirage...*)

.....

ADRESSE & COORDONNEES DU MEDIA :

.....

.....

2ND MEDIA (NOM & SUPPORT) :

.....

Présence pendant le Festival : du ____ au ____ Août 2017

.....

Nom du responsable / Rédacteur en chef et son téléphone direct

**Visitez le site officiel &
son espace presse**

unpianosouslesarbres.com

**Votre accréditation
vous sera confirmée
par email.**

Retrait accréditation >

Une fois confirmée,
vous pourrez retirer
votre badge
d'accréditation
à l'accueil du festival
situé au
121 avenue du Parc
34400 Lunel-Viel
dès le **jeudi 24 août**

PHOTO D'IDENTITE OBLIGATOIRE

N'oubliez pas de joindre
votre **photo d'identité**
en format jpeg.